

## Conférence téléphonée du 3 avril 2020

### Toujours pas de volonté de l'administration de diminuer le nombre d'agents en présentiel !

Toulouse, le 6 avril 2020

Nous avons posé, avant la réunion, un certain nombre de questions par écrit (<http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article537>) et demandé que la réunion soit davantage cadrée que la précédente. Ce n'est pas encore parfait, mais on progresse. Notre priorité d'intervention, on ne le répétera jamais assez, est la protection de la santé des collègues. Nous avons donc abordé l'ensemble des débats avec ce leitmotiv.

Tout d'abord, quelques chiffres officiels sur la présence dans les services qui nous sont communiqués chaque soir par la direction, et qui expliquent le titre de notre compte rendu :

- le nombre d'agents présents dans les services était de 277 le 24 mars, il est de 275 le 2 avril ;
- le nombre d'agents en télétravail est passé entre ces deux dates de 263 à 293.

**Le discours de notre direction donnait l'impression au fil des réunions qu'un effort énorme était fait, localement, pour diminuer le nombre d'agents en présentiel : les faits sont têtus, il n'en est rien !** (cf .



sur notre site internet le tableau élaboré par nos soins à partir des données communiquées par la DRFiP quotidiennement)

**Pendant ce temps, le nombre de collègues contaminés ou supposés l'être a triplé dans le département.** Vous trouverez sur notre site internet à l'appui de ce compte rendu le tableau de répartition par service de ces cas de contaminations supposées.

Une de nos demandes, dès le début de la crise sanitaire, a été la communication des PCA. Après moultes tergiversations, il ont fini par nous être communiqués. Nous avons alors souhaité la communication des plannings des services afin de jeter un œil sur la

manière dont les préconisations des PCA étaient mises en œuvre. Cela nous a toujours été refusé, inutile de vous expliquer pourquoi.

Lors de cette réunion, M. Perrin a affirmé : « *La priorité de la direction est la sécurité sanitaire de tous les collègues* » mais a, quelques secondes plus tard, expliqué le « *nécessaire équilibre entre l'exercice des missions et la sécurité sanitaire* ». Le compte rendu de cette réunion vous situera concrètement de quel côté penche la balance et comment chaque proposition qui met en avant une disposition qui permettrait de maintenir des agents à domicile est balayée d'un revers de main par une explication rapide (ce n'est pas possible techniquement, la Centrale ne le prévoit pas ...).

## Plans de continuité de l'activité (PCA) :

Les annonces gouvernementales en matière de soutien aux entreprises impactent fortement l'activité des SIP et SIE, notamment avec la mise en place du « fonds de solidarité ». Les questions à ce sujet affluent par les canaux mails, e-contact et téléphone.

Pour pallier cela, la direction a fait le choix de créer une cellule départementale composée d'un AFIP et de trois cadres A de la BCR, vers qui seront basculés tous les contacts par messagerie. La gestion des appels téléphoniques, faute de solutions techniques, se fera au sein des SIP et SIE (en effet, de nombreuses entreprises n'ayant pas encore créé de compte en ligne, le processus de demande d'aide se fait par l'espace fiscal particulier). La direction vérifiera si le calibrage de cette cellule est correct.

Concernant nos partenaires extérieurs, l'adresse mail de cette cellule sera transmise aux experts comptables et des procédures seront mises à disposition de la CCI pour essayer de soulager nos services. S'agissant des nombreux rejets de prélèvements PAS et TVA des comptes des entreprises en mars, la direction a contacté les responsables des banques d'Occitanie.

Le directeur régional a expliqué que ces nouvelles exigences envers notre réseau nécessitent des ajustements et qu'il se donnait jusqu'à la fin de la semaine prochaine pour cadrer les renforts à l'accomplissement de ces tâches (soutien financier aux entreprises, contact avec les établissements bancaires concernant les rejets massifs de prélèvements).



Les collègues des DIRCOFI et de la DNEF ont été appelés en renfort également.

Une vingtaine de vérificateurs et d'agents de la DAJ ont été déployés sur le traitement des e-contacts et des rejets de prélèvement, mais traitent aussi des contentieux lourds comme les crédits impôt recherche, remboursements de crédits TVA en circuit long (fort enjeu financier et/ou secteur à risques) pour soulager les PCE. Selon la direction, dans les PCE, une dizaine de collègues télétravaillent, les autres collègues intervenant sur quelques demi-journées hebdomadaires en présentiel.

À la question posée sur **l'impact des rejets de prélèvements sur les collègues qui effectuent la comptabilité dans les SIE**, la direction a répondu que peu d'agents possédaient la compétence pour renforcer la comptabilité. De plus, seuls 6 ou 7 ordinateurs portables sont disponibles pour cette mission.

## Campagne de déclaration des revenus

La demande des OS nationales d'un report plus conséquent de la campagne semble considérée comme définitivement classée. Il faudra donc que nous nous contentions de ce maigre décalage de quinze jours, purement idéologique et qui ne prend pas du tout en compte le risque pandémique.

**Le fait que la direction ait fait remonter les besoins en séparation en plexiglas à la Centrale et envisage d'en commander d'autres localement, si la dotation nationale n'est pas suffisante, n'est pas de nature à nous rassurer.**

Le directeur régional a défendu le choix de la direction générale expliquant « *que les dates n'avaient pas été choisies au hasard. Elle tiennent compte des contraintes des collègues de l'informatique, des agents des SIP et des contribuables. Notre souhait est de minimiser l'impact de la suite. Nous aurons tous besoin de vacances en juillet* ».

**Le souhait de la CGT c'est qu'aucun agent de soit exposé par son employeur au risque sanitaire. En vertu du code du travail (pas encore définitivement liquidé), la responsabilité de l'employeur sur la santé de ses personnels est toujours juridiquement bien établie !**

Nous avons de fortes inquiétudes sur la manière dont la DRFiP 31 va gérer cette campagne. Et les déclarations de M. Perrin nous portent à penser qu'une forte mobilisation physique des collègues dans les SIP à cette occasion va avoir lieu.

**Les réponses de M. Perrin sur la question de la mise en place de l'accueil sur rendez-vous est sans équivoque : « On va bien regarder les choses, l'accueil physique étant très encadré... Il faut voir comment ça peut se faire ... On sait comment faire avec l'exemple de la pairie départementale et la gestion des bons de secours ... On reviendra vers vous car le site de la pairie départementale est sécurisée mais sur les autres sites, c'est plus compliqué ... Pour la campagne, il faut réfléchir le retour des collègues dans les meilleures conditions sanitaires».**

**En effet, M. Perrin, c'est « plus compliqué » ! Et c'est surtout parfaitement inconscient tant que la pandémie n'est pas totalement résolue en matière sanitaire.** L'exemple de la pairie départementale est éclairant. Vous nous donnez une statistique de paiement de 100 à 120 bons de secours sur une période de deux semaines, à raison d'un accueil sur rendez-vous de deux jours et demi par semaine (soit environ 25 paiements par jours en accueil sur rendez-vous). Il n'y a effectivement rien de comparable à ce que pourrait être le déploiement en accueil sur rendez-vous en matière de campagne IR. **Nous vous le disons tout net, hors cas de l'évolution positive rapide de la pandémie, pour la CGT Finances publiques 31, il ne sera pas question de mélanger, à partir du 20 avril, usagers et agents possiblement contaminés dans les accueils des SIP.**



La question que nous avons posée sur le déport de l'accueil téléphonique à domicile est revenue dans le débat. Selon la direction, il n'est pas possible de lier des lignes téléphoniques portables ou fixes des agents avec les autocomes des SIP et il devient dès lors impossible de rerouter les appels des usagers aux domiciles des agents. **Pourtant, contact pris avec d'autres directions, ce système est à l'étude et nous demandons que cette possibilité soit étudiée véritablement et pas négligée d'une simple phrase.**

Dans un même ordre d'idée, nous avons abordé la semaine dernière la possibilité, testée dans certains départements, de **l'accomplissement des opérations de DDR3 et des opérations banque de France en télétravail.** M. Perrin nous a répondu que la Centrale ne le souhaitait pas pour des raisons techniques. Et bien, **sachez que cela se pratique dans quelques départements et permet à des collègues supplémentaires de ne pas s'exposer au virus.**

Par contre, une **mise à disposition de téléphones mobiles professionnels à des agents qui pourraient faire de chez eux du renseignement téléphonique sur la déclaration** est à l'étude par la DG. La documentation « campagne IR » est accessible sur les intranets locaux. La DRFiP 31 étudie la possibilité de faire parvenir les brochures 2020 aux collègues qui rempliraient cette mission. **Nous soutenons pleinement cette mesure.**

## **La santé des personnels**

Cette question est toujours reléguée en deuxième partie de réunion alors qu'elle est le cœur de la revendication des citoyens dans cette épisode de pandémie. Les questions qui traversent la société actuellement se sont évidemment invitée « à la table » de cette réunion.

## **La gestion d'un service en cas de contamination ou suspicion de contamination d'un agent**

Nous avons souligné que le ratio de contamination des agents de la DGFIP était largement supérieur à la moyenne nationale. M. Perrin s'est défendu en expliquant que ce ratio n'était pas défini comme au national, donc pas comparable. Il a affirmé qu'à l'échelle du pays, les chiffres n'intégraient que la contamination

testée . Ce qui est faux puisque les tests ne sont jamais effectués en dehors de l'hôpital. **Selon le directeur, « l'ARS ne recense pas toutes les quarantaines et les agents sont présents car nécessaires. Pour le matériel, on fait avec les moyens du bord. Les mesures sanitaires dans les locaux sont respectées. » La messe est dite, circulez, y'a rien à voir !**

Pour appuyer notre acharnement à continuer à mettre en avant la protection de la santé des personnels, les chiffres (indiscutables a priori) de Santé Publique France pour notre pays au 4 avril sont les suivants :



### Les chiffres clés Monde et Europe au 04/04/2020

•Cas dans le monde : 1 082 054 cas confirmés depuis le 31/12/19 dont 517 443 en Europe

•Décès dans le monde : 58 142 décès depuis le 31/12/19 dont 40 903 en Europe

(source : [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr))

Il est donc indiscutable que l'on n'a plus affaire à la « grippette » que raillait le président de la République lui-même et son ministre de l'Éducation nationale à quelques jours du confinement général.

**Concernant les mesures prises lorsqu'un agent est supposé contaminé dans nos services, nous continuons à penser qu'en l'absence de tests systématiques, il n'est pas raisonnable de ne pas confiner tous les agents du service en question, quelles que soient les préconisations du secrétariat général de Bercy.** Les élections municipales ont soi-disant été organisées avec les plus grandes mesures de sécurité et l'on déplore déjà de nombreux cas avérés de décès de personnes ayant participé à leur organisation. Nous continuons à revendiquer, a minima, le départ immédiat des collègues dans l'attente d'une désinfection totale des bureaux ou, sans désinfection, leur réintégration quarante huit heures plus tard après extinction du virus sur l'ensemble des surfaces.

Sur ces sujets, nous avons proposé et obtenu la **participation d'un médecin de prévention au début de la prochaine audio-conférence.**

### La question des masques et de l'hygiène.

Ces masques (dont tout le monde disait au départ qu'ils n'étaient utiles qu'aux personnes atteintes pour ne pas diffuser le virus) semblent devenus, depuis quelques jours, l'instrument majeur (au delà du confinement et de la distanciation sociale) de la protection. L'écueil majeur est qu'ils sont sur notre territoire plus rares que la truffe. **La direction vient d'en recevoir une dotation de 2 550 (soit, pour 255 collègues en présentiel, de quoi tenir trois jours !).** Pénurie oblige, ils vont être attribués en priorité aux collègues qui se déplacent professionnellement : agents en contact avec le public, BIL, assistante de prévention ... Une autre dotation (non chiffrée) nous parviendra en fin de semaine.

Concernant le savon disponible dans les distributeurs de nos services, nous avons demandé si le produit était bien virucide. La direction dispose d'une fiche remise par la société ISS qui va être communiquée à l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) et aux médecins de prévention.

**Nous suggérerons dès lundi le financement d'une commande par le CHSCT, dans l'attente d'une dotation à la hauteur des besoins.**

Quant au gel hydroalcoolique et aux lingettes, c'est toujours l'arlésienne dans de nombreux services et le règne du système D. L'arrivée de la commande de gel est maintenant fixée au 16 avril ! **Nous rappelons que le manque d'hygiène dans la situation peut justifier un droit de retrait des agents.**



### **Les agents qui prennent les transports en commun**

Un tableau nous a été remis à ce sujet (cf. notre site). Une douzaine d'agents ont été identifiés comme prenant les transports en commun de manière prolongée, avec parfois plusieurs changements (train, bus, métro). L'administration leur a conseillé de venir en voiture si c'est possible (prise en charge du parking et des frais de déplacement). **Si ce n'est pas possible, nous demandons à l'administration de les laisser en autorisation d'absence ou de leur fournir, a minima, des masques.**

### **Questions diverses**

**Sujet du déconfinement** : M. Perrin est prêt à organiser des groupes de travail sur la reprise d'activité. Le même qui nous a répondu, la semaine dernière, par écrit : « **Vous souhaitez avoir communication des plannings établis par les chefs de service; il ne me semble pas utile de vous mettre en cogestion de cette crise et reste preneur de vos observations** ». La cogestion à géométrie variable ?

**Gestion des congés** : nous sommes toujours en attente d'une décision de la DG (alors que les vacances scolaires ont débuté en Haute-Garonne).

**ARTT** : le ministre Dussopt a précisé que les jours d'autorisation d'absence ne génèrent pas de RTT. La CGT a rappelé son opposition à cette position, dans la mesure où ces autorisations d'absence ont été décidées par le gouvernement dans une situation exceptionnelle de pandémie.

**Mouvements de mutations** : « il y aura des retards concernant les mouvements locaux, c'est certain ».

**Prise en charge des frais de repas** : idem, décision toujours à la signature ...

**SIP de Balma** : la CGT a souhaité que soit mis un terme aux leçons de morale aux collègues par la responsable de service. La situation est déjà suffisamment difficile à vivre pour tout le monde sans en rajouter. Pas de réaction de la direction, nous en avons pris note.

**SDE** : nous avons signalé le problème d'hygiène (absence de solution hydro-alcoolique et distribution de lingettes complètement sèches) ainsi que le sentiment des collègues d'incompréhension au sujet de la nature «vitale» de leur mission actuellement. La direction a répondu qu'elle allait s'occuper de la question d'hygiène

**Procédure d'alerte concernant une trésorerie de l'ouest toulousain** : elle sera examinée en point à l'ordre du jour lors d'un CHSCT organisé très prochainement.

La prochaine conférence téléphonique aura lieu mardi 7 avril. N'hésitez pas à nous faire remonter toute question par mail ([jean-marc.servel@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-marc.servel@dgfip.finances.gouv.fr)) ou par sms (06 81 60 89 03)